



Compte rendu du Conseil Communautaire

Séance du 15 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le quinez octobre, à vingt heures quarante-cinq, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Limours, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire, 615 rue Fontaine de Ville, sous la présidence de Madame Dany BOYER.

Étaient présents : Dany BOYER, Emmanuel DASSA, Virginie JANSEEN, Erwan LE BIHAN, Christophe PIEPRZ, Mélina VERA, Alain ARTORÉ, Thierry DEGIVRY, Catherine DUPONT, Pierre AUDONNEAU, Séverine MARTIN (pouvoir de Rémi PISANO), Christian CHARDIN, Valérie RIGAL, Edwige HUOT-MARCHAND, Nelson SEGUNDO, Christian SCHOETTL, Hugues-Alexandre ROUSSEAU, Frédérique PROUST (pouvoir de Yvan LUBRANESKI), Chantal THIRIET, Jean-Raymond HUGONET, Frédérique BOIVIN, Gilles AUDEBERT, Pierrette GROSTEFAN, Claude MAGNETTE, Stéphane PATRIS, Philippe BALLELIO, Simone CASSETTE, Jean-Marc DELAITRE, François FRONTERA, William BERRICHILLO, Dominique MARTINI, Thérèse BLANCHIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : François RAYNAL, Rémi PISANO (pouvoir à Séverine MARTIN), Gilles AUDEBERT (pouvoir à Chantal THIRIET), Yvan LUBRANESKI (pouvoir à Frédérique PROUST).

Secrétaire de séance : Chantal THIRIET

Nombre de Conseillers

En exercice	35
Présents	31
Votants	34

APPROBATION PROCÈS VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2020 À L'UNANIMITÉ

- Compte rendu des décisions de la Présidente :

2020	032	19/09/2020	Signature avec la société BERGER-LEVRAULT sise, 892, rue Yves Kermen à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), d'un contrat de services « d'hébergement facturation annuelle » d'une durée de 36 mois à compter du 19 septembre 2020 pour un montant annuel de 3 960 € HT.
2020	033	02/10/2020	Signature avec la société CONVIVIO, sise 4 rue Marcel Sembat à Saint-Ouen (93400), d'un contrat pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour les ACM et les centre multi-accueils, pour la période du 19 octobre au 30 octobre 2020 inclus.

DÉLIBÉRATIONS

01- Décision modificative N°1 du budget annexe du Parc de Briis-sous-Forges

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU la délibération n° 2020-39 du 5 mars 2020 relative au vote du budget primitif 2020 de la ZA de Briis-sous-Forges ;

CONSIDÉRANT que si globalement le budget primitif 2020 de la ZA de Briis-sous-Forges est équilibré, les deux sections ne l'étaient pas et qu'il convient de régulariser les prévisions budgétaires du budget primitif 2020 par une décision modificative ;

VU l'avis favorable de la commission finances et mutualisation du 30 septembre 2020 ;

VU l'avis favorable des membres du Bureau en date du 15 octobre 2020 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité

VOTE la décision modificative n° 1 du budget de la ZA Limours équilibré en dépenses et en recettes conformément à l'annexe budgétaire jointe à cette délibération comme suit :

Section	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	29 475,00 €	0,00 €
Investissement	50 000,00 €	20 525,00 €

02- Décision modificative N°1 du budget annexe du Parc Intercommunal de Limours

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU la délibération n° 2020-38 du 5 mars 2020 relative au vote du budget primitif 2020 de la ZA Limours ;

VU l'erreur matérielle constatée sur la reprise du résultat de clôture de fonctionnement 2019 au budget primitif 2020 ;

VU l'avis favorable des membres du Bureau en date du 15 octobre 2020 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré à **l'unanimité**

VOTE la décision modificative n° 1 du budget de la ZA Limours équilibré en dépenses et en recettes conformément à l'annexe budgétaire jointe en annexe à cette délibération comme suit :

Section	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	133 274,28 €	133 274,28 €
Investissement	0,00 €	0,00 €

03- Décision Modificative n° 2 du budget de la CCPL

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M14 ;

VU la délibération n° 2020-36 du 5 mars relative au vote du budget primitif 2020 ;

VU la délibération n° 2020-49 du 17 juin 2020 relative au vote de la DM1 ;

VU la délibération n° 2020-71 du 10 septembre 2020 relative à l'utilisation des dépenses imprévues ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 30 septembre 2020 ;

VU l'avis favorable des membres du Bureau en date du 15 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget primitif des sections de fonctionnement et d'investissement par une décision modificative n° 2 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à **l'unanimité** ;

VOTE la décision modificative n° 2 du budget principal de la CCPL équilibrée en dépenses et en recettes conformément à l'annexe budgétaire jointe à la présente délibération.

04- SIREDOM : rapport d'activités et rapport annuel sur le prix et la qualité du service public pour l'exercice 2019

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-39 et L 2224-5 ;

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 relative à la modification de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

VU le rapport d'activités et le compte administratif 2019 du SIREDOM ;

VU le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public pour l'exercice 2019 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités du syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères pour l'année 2019 annexé à la présente délibération.

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères pour l'année 2019 annexé à la présente délibération.

05- Autorisation à la Présidente de signer l'avenant n°1 au contrat de ruralité de la CCPL (maison de santé pluriprofessionnelle à Limours) et la convention financière annuelle 2020

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités ;

VU la délibération n° 2017-05 du 2 février 2017 autorisant le Président à signer le contrat de ruralité de la CCPL ;

VU le contrat de ruralité « pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours » signé le 21 mars 2017 et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel ;

VU l'avenant n°1 au contrat de ruralité de la CCPL ajoutant la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle sur la commune de Limours et modifiant ainsi le plan d'actions opérationnel du contrat de ruralité de la CCPL annexé à cette délibération ;

VU la convention financière annuelle relative au contrat de ruralité pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours pour l'année 2020 ;

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 30 septembre 2020 ;

VU l'avis favorable des membres du Bureau en date du 15 octobre 2020 ;

CONSIDERANT que la modification du plan d'actions du contrat de territoire de la CCPL ne peut se faire que par avenant ;

CONSIDERANT le projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle portée par la commune de Limours ;

CONSIDERANT la subvention de 129 605 € accordée par l'Etat pour ce projet ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré à **la majorité** ;

Abstentions : E. DASSA, V. JANSSEN, E. LE BIHAN, C. PIEPRZ, M. VERA, F. PROUST, Y. LUBRANESKI (pouvoir à F. PROUST)

AUTORISE la Présidente à signer l'avenant n° 1 au contrat de ruralité pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours joint en annexe à cette délibération.

AUTORISE la Présidente à signer la convention financière annuelle relative au contrat de ruralité pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours jointe à cette délibération.

06- Fixation Désignation des membres de la CLECT : mandat 2020-2026

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5219-5 XII ;

VU la délibération du 7 février 2002 relative à sa création et sa composition ;

CONSIDERANT la désignation des membres de la CLECT par délibération des communes membres de la CCPL ;

CONSIDERANT qu'après appel à candidatures et la présence d'une seule liste, le conseil communautaire, après **avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret** ;

Sur le rapport de la Présidente, après avoir voté à main levée à **l'unanimité**

FIXE la composition de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes du pays de Limours comme suit :

Membres titulaires	Nom	Prénom
ANGERVILLIERS	BOYER	Dany
	COLAS	Mickaël
BOULLAY-LES-TROUX	ROUSSEAU	Hugues-Alexandre
	CATTE	Philippe
BRIIS-SOUS-FORGES	DASSA	Emmanuel
	VERA	Mélina
COURSON-MONTELOUP	ARTORÉ	Alain
	CHAINTREUIL	Daniel
FONTENAY-LES-BRIIS	DEGIVRY	Thierry
	DUPONT	Catherine
FORGES-LES-BAINS	CHARDIN	Christian

	MYOTTE	Patrick
GOMETZ-LA-VILLE	SEGUNDO	Nelson
	GIRARD	Myriam
JANVRY	SCHOETTL	Christian
	LECLERCQ	Jean-François
LES MOLIÈRES	LUBRANESKI	Yvan
	PRABONNAUD	Marc
LIMOURS	THIRIET	Chantal
	LE GOASDUFF	Nolwenn
PECQUEUSE	DELAITRE	Jean-Marc
	DROUET	Claude
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	DE CUREL	François
	GALEAZZI	Murielle
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	LOUREIRO	Anne
	BERRICHILLO	William
VAUGRIGNEUSE	BLANCHIER	Thérèse
	VIVAT	Francis

07- Désignation des membres de la commission intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)

Le Conseil Communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2143-3 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-PREF-DRCL-866 en date du 6 décembre 2017 portant statuts de la Communauté de Communes du Pays de Limours conformément à l'article L 5211-5-1 du CGCT ;

VU la délibération n° 11 du 30 juin 2015 relative à la création et la composition de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH) ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré à l'**unanimité**

DÉSIGNE les membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité comme suit :

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité	
Présidente	Dany BOYER
Angervilliers	Céline GIRARD-MINDEAU
Boullay-Les-Troux	Hugues-Alexandre ROUSSEAU
Briis-sous-Forges	Christophe PIEPRZ
Courson-Monteloup	Danièle ARTORÉ
Fontenay-lès-Briis	Géraldine MARCADE

Forges-les-Bains	Sabelyne DESMEDT
Gometz-La-Ville	Bernard LLORET
Janvry	Christian SHOETTL
Limours	Frédérique BOIVIN
Les Molières	Yvan LUBRANESKI
Pecqueuse	Claude DROUET
Saint-Jean de Beauregard	Franck COUTURIER
Saint-Maurice Montcouronne	William BERRICHILLO
Vaugrigneuse	Stéphane DAUDIER
Représentant de personnes avec handicap moteur	Catherine DUPONT
Représentant de personnes avec handicap sensoriel	
Représentants de personnes avec handicap cognitif	
Représentant de personne âgées	
Autres usagers (transporteur)	Sébastien CORDIN
Autres usagers	
Autres usagers	
Représentant des acteurs économiques	

PRÉCISE que les membres qui n'ont pas été désignés seront élus lors d'un prochain conseil communautaire.

08- Désignation des membres des commissions intercommunales (modification)

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-22, L 5211-1, et L5211-40-1 ;

VU la délibération n° 2020-79 du 10 septembre 2020 relative à la création des commissions thématiques de la CCPL ;

VU la délibération n° 2020-80 du 10 septembre 2020 relative à la désignation des membres des commission thématiques de la CCPL ;

CONSIDERANT les modifications proposées par les communes, qu'après appel à candidatures et la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, le conseil communautaire, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret ;

Sur le rapport de la Présidente, après avoir voté à main levée à **la majorité** ;

33 votes pour
1 contre : P. AUDONNEAU

FIXE la composition des différentes commissions intercommunales prenant en compte les propositions de modifications des communes comme suit :

COMMISSION ÉDUCATION AU 15/10/2020
(Petite-enfance, Enfance, Jeunesse, Prévention et Scolaire)

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	LUCAS	Sabrina
BOULLAY-LES-TROUX	DUBOYS	Amandine
BRIIS-SOUS-FORGES	RIMBERT	Marjorie
COURSON-MONTELOUP	BOUQUETY	Isabelle
FONTENAY-LES-BRIIS	MAINGONNAT	Cécile
FORGES-LES-BAINS	MARTIN	Séverine
GOMETZ-LA-VILLE	MOUNOLOU	Cécile
JANVRY		
LES MOLIÈRES	TREHIN	Sylvie
LIMOURS	THIRIET	Chantal
PECQUEUSE	ANDREI	Christina
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	TOURDJMAN	Jean-Luc
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	BRESSANELLI	Gaëlle
VAUGRIGNEUSE	GABA	Zahia
Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	LEBRIS	Bénédicte
BOULLAY-LES-TROUX	GILLES	Ophélie
BRIIS-SOUS-FORGES	ROSIER	Élodie
COURSON-MONTELOUP	MONTEIRO	Delphine
FONTENAY-LES-BRIIS	DELANGUE	Marjorie
FORGES-LES-BAINS	RIGAL	Valérie
GOMETZ-LA-VILLE	PIALAT	Sonia
JANVRY		
LES MOLIÈRES	ESPINOSA	Guillaume
LIMOURS	DAVID	Aline
PECQUEUSE	KHIR	Marion
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	LOUREIRO	Anne
VAUGRIGNEUSE	SENECHAL	Sonia

COMMISSION EMPLOI - COHÉSION SOCIALE au 15/10/2020

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	GIRARD-MINDEAU	Céline
BOULLAY-LES-TROUX	RASPAIL	Bruno
BRIIS-SOUS-FORGES	DASSA	Emmanuel
COURSON-MONTELOUP	ARTORÉ	Alain
FONTENAY-LES-BRIIS	BRUNEL	Jérémie
FORGES-LES-BAINS	RIGAL	Valérie
GOMETZ-LA-VILLE	WERFALI	Emma
JANVRY		
LES MOLIÈRES	PERRELLON	Emmanuelle
LIMOURS	THIRIET	Chantal
PECQUEUSE	COUTURIER	Monique
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	TOURDJMAN	Jean-Luc
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	MORCEAU	Michèle
VAUGRIGNEUSE	GUIMONT	Magali

Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	LE BRIS	Bénédicte
BOULLAY-LES-TROUX	ROUSSEAU	Hugues
BRIIS-SOUS-FORGES	LEFEUVRE	Corinne
COURSON-MONTELOUP	GIARD	Carole
FONTENAY-LES-BRIIS	FRAPIER	Francis
FORGES-LES-BAINS	FLEUREAU	Patricia
GOMETZ-LA-VILLE	MOUNOLOU	Cécile
JANVRY		
LES MOLIÈRES	LE PETIT	Benoît
LIMOURS	BOIVIN	Frédérique
PECQUEUSE	DROUET	Claude
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	DUPERRIER	Joëlle
VAUGRIGNEUSE	DAUDIER	Stéphane

COMMISSION CULTURE - PATRIMOINE – TOURISME au 15/10/2020

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	LE BRIS	Bénédicte
BOULLAY-LES-TROUX	CAILLET	Jérémy
BRIIS-SOUS-FORGES	LE BIHAN	Erwan
COURSON-MONTELOUP	CHARENTREUIL	Daniel
FONTENAY-LES-BRIIS	DUPONT	Catherine
FORGES-LES-BAINS	RIPPE	Christelle
GOMETZ-LA-VILLE	HUOT-MARCHAND	Edwige
JANVRY		
LES MOLIÈRES	PROUST	Frédérique
LIMOURS	PATRIS	Stéphane
PECQUEUSE	BOURON	Caroline
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	ROYANT	Sabine
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	VILLETTE	Jean-Philippe
VAUGRIGNEUSE	GONCALVES	Emmanuela
MEMBRES SUPPLEANTS		
ANGERVILLIERS	LAURENT	Sylvie
BOULLAY-LES-TROUX	PASQUALI	Aurélie
BRIIS-SOUS-FORGES	DIAR	Franck
COURSON-MONTELOUP	PAILLANCE	Chantal
FONTENAY-LES-BRIIS	SCHMIDT	Eric
FORGES-LES-BAINS	PETITPAS	Béatrice
GOMETZ-LA-VILLE	GUYOT	Estelle
JANVRY		
LES MOLIÈRES	PLEVEN	Florence
LIMOURS	MAGNETTE	Claude
PECQUEUSE	PINTO	Sandrine
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	DE CUREL	François
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	GRAZIANI	Christine
VAUGRIGNEUSE	SWIDERSKI	Alexandre

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE au 15/10/2020

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	COLAS	Mickaël
BOULLAY-LES-TROUX	GILLES	Ophélie
BRIIS-SOUS-FORGES	DASSA	Emmanuel
COURSON-MONTELOUP	ARTORÉ	Alain
FONTENAY-LES-BRIIS	DUPONT	Catherine
FORGES-LES-BAINS	PISANO	Rémi
GOMETZ-LA-VILLE	SEGUNDO	Nelson
JANVRY		
LES MOLIÈRES	LUBRANESKI	Yvan
LIMOIRS	CELHAY	Joëlle
PECQUEUSE	DARAGON	Patrice
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	GALEAZZI	Murielle
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	BERRICHILLO	William
VAUGRIGNEUSE	BOURGUET	Éric
Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	HAMLIN	Florent
BOULLAY-LES-TROUX	CATTE	Philippe
BRIIS-SOUS-FORGES	VERA	Mélina
COURSON-MONTELOUP	CHAINTREUIL	Daniel
FONTENAY-LES-BRIIS	JALABERT	Laurence
FORGES-LES-BAINS	CORVEST	Irène
GOMETZ-LA-VILLE	PIALAT	Sonia
JANVRY		
LES MOLIÈRES	GATTERER	Karl-Heinz
LIMOIRS	BOUTTEMONT	Alain
PECQUEUSE	DEZWARTE	Antoine
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	COUTURIER	Franck
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	MARTINI	Dominique
VAUGRIGNEUSE	VERRECCHIA	Thierry

COMMISSION ENVIRONNEMENT au 15/10/2020

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	COLAS	Mickaël
BOULLAY-LES-TROUX	QUINIO	Frédéric
BRIIS-SOUS-FORGES	BASTIN	Emmanuel
COURSON-MONTELOUP	CHAINTREUIL	Daniel
FONTENAY-LES-BRIIS	DEGIVRY	Thierry
FORGES-LES-BAINS	COLLINO	Evelyne
GOMETZ-LA-VILLE	BEAUFILS	Alexia
JANVRY		
LES MOLIÈRES	VABRE	Alexandre
LIMOIRS	BALLESIO	Philippe
PECQUEUSE	DOUIN	Armand
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	MARTINS	David
VAUGRIGNEUSE	VIVAT	Francis

Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	PONTET	Corentin
BOULLAY-LES-TROUX	CAILLET	Jérémy
BRIIS-SOUS-FORGES	RIMBERT	Marjorie
COURSON-MONTELOUP	AUNAI	Nicolas
FONTENAY-LES-BRIIS	BRUNEL	Jérémie
FORGES-LES-BAINS	SELLIER	Yannick
GOMETZ-LA-VILLE	TAGHIAN	Magdi
JANVRY		
LES MOLIÈRES	BELIN	Morgane
LIMOURS	HINCELIN	Yves
PECQUEUSE	BORNAND	Philippe
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	GAY	Simon
VAUGRIGNEUSE	NESSLER	Sylvie

COMMISSION FINANCES – MUTUALISATION au 15/10/2020

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	ALCMON	Isabelle
BOULLAY-LES-TROUX	CATTE	Philippe
BRIIS-SOUS-FORGES	VERA	Méline
COURSON-MONTELOUP	ARTORÉ	Alain
FONTENAY-LES-BRIIS	DEGIVRY	Thierry
FORGES-LES-BAINS	CHARDIN	Christian
GOMETZ-LA-VILLE	GORSKI	Witold
JANVRY		
LES MOLIÈRES	LUBRANESKI	Yvan
LIMOURS	LE GOASDUFF	Nolwenn
PECQUEUSE	DELAITRE	Jean-Marc
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	DE CUREL	François
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	BERRICHILLO	William
VAUGRIGNEUSE	VERRECCHIA	Thierry
Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	COLAS	Mickaël
BOULLAY-LES-TROUX	ROUSSEAU	Hugues
BRIIS-SOUS-FORGES	KASPERSKI	Guillaume
COURSON-MONTELOUP	CHARENTREUIL	Daniel
FONTENAY-LES-BRIIS	DUPONT	Catherine
FORGES-LES-BAINS		
GOMETZ-LA-VILLE	SEGUNDO	Nelson
JANVRY		
LES MOLIÈRES	PRABONNAUD	Marc
LIMOURS	AUDEBERT	Gilles
PECQUEUSE	BOYER	Stéphane
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	DELOMME	Christian
VAUGRIGNEUSE	BLANCHIER	Thérèse

**COMMISSION D'ATTRIBUTION au 15/10/2020
(des places en crèches)**

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	GIRARD-MINDEAU	Céline
BOULLAY-LES-TROUX	PASQUALI	Aurélie
BRIIS-SOUS-FORGES	RIMBERT	Marjorie
COURSON-MONTELOUP	BOUQUETY	Isabelle
FONTENAY-LES-BRIIS	NORDBERG	Anne-Rose
FORGES-LES-BAINS	MARTIN	Séverine
GOMETZ-LA-VILLE	WERFELI	Emma
JANVRY		
LES MOLIÈRES	BINET	Dominique
LIMOURS	MAGNETTE	Claude
PECQUEUSE	ANDREI	Cristina
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	FRONTERA	François
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	BRESSANNELLI	Gaëlle
VAUGRIGNEUSE	SENECHAL	Sonia
Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	LUCAS	Sabrina
BOULLAY-LES-TROUX	CHARRIERE	Jean-Brice
BRIIS-SOUS-FORGES	DASSA	Emmanuel
COURSON-MONTELOUP	MONTEIRO	Delphine
FONTENAY-LES-BRIIS	MARCADE	Géraldine
FORGES-LES-BAINS	DESMEDT	Sabelyne
GOMETZ-LA-VILLE	PIALAT	Sonia
JANVRY		
LES MOLIÈRES	TREHIN	Sylvie
LIMOURS	THIRIET	Chantal
PECQUEUSE	THIROUIN	Catherine
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	LOUREIRO	Anne
VAUGRIGNEUSE	CREPIN	Élodie

COMMISSION SDAN – HAUT-DEBIT – ENERGIES au 15/10/2020

Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	RAYNAL	François
BOULLAY-LES-TROUX	ROUSSEAU	Hugues
BRIIS-SOUS-FORGES	JANSSEN	Virginie
COURSON-MONTELOUP	ARTORÉ	Alain
FONTENAY-LES-BRIIS	JACQUET	Jean-Paul
FORGES-LES-BAINS	BONNEHON	Frédéric
GOMETZ-LA-VILLE	BUSSIERE	Eric
JANVRY		
LES MOLIÈRES	PRABONNAUD	Marc
LIMOURS	DEZALY	Gérard
PECQUEUSE	BOYER	Stéphane
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	DELOMME	Christian
VAUGRIGNEUSE	VIVAT	Francis
Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	HAMLIN	Florent
BOULLAY-LES-TROUX	BUISSON	David
BRIIS-SOUS-FORGES	PIEPRZ	Christophe
COURSON-MONTELOUP	CHAINTREUIL	Daniel
FONTENAY-LES-BRIIS	CIPRES	Manuel
FORGES-LES-BAINS	MYOTTE	Patrick
GOMETZ-LA-VILLE	GIRARD	Myriam
JANVRY		

LES MOLIÈRES	GRUFFEILLE	Jean-Paul
LIMOURS	PINTAS	Arnaud
PECQUEUSE	DELAITRE	Jean-Marc
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	CLOUP	Philippe
VAUGRIGNEUSE	CHEVIRON	Guénaël

TRAVAUX ET GRANDS PROJETS au 15/10/2020		
Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	COLAS	Mickaël
BOULLAY-LES-TROUX	RASPAIL	Bruno
BRIIS-SOUS-FORGES	DASSA	Emmanuel
COURSON-MONTELOUP	ARTORÉ	Alain
FONTENAY-LES-BRIIS	JACQUET	Jean-Paul
FORGES-LES-BAINS	GRANGIER	Gaëtan
GOMETZ-LA-VILLE	TAGHIAN	Magdi
JANVRY		
LES MOLIÈRES	LUBRANESKI	Yvan
LIMOURS	AUDEBERT	Gilles
PECQUEUSE	DROUET	Claude
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	FRONTERA	François
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	DELOMME	Christian
VAUGRIGNEUSE	BLANCHIER	Thérèse
Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	ROULOT	Arnaud
BOULLAY-LES-TROUX	RIVOALLAND	Sandrine
BRIIS-SOUS-FORGES	TAVEAU	Philippe
COURSON-MONTELOUP	CHARENTREUIL	Daniel
FONTENAY-LES-BRIIS	CIPRES	Manuel
FORGES-LES-BAINS	VERGNIEUX	Philippe
GOMETZ-LA-VILLE	LLORET	Bernard
JANVRY		
LES MOLIÈRES	PRABONNAUD	Marc
LIMOURS	VERON	Laurent
PECQUEUSE	BOYER	Stéphane
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	BERRICHILLO	William
VAUGRIGNEUSE	VERRECCHIA	Thierry

COMMISSION TRANSPORTS au 15/10/2020		
Membres titulaires	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	ALCMON	Isabelle
BOULLAY-LES-TROUX	GUILLON	Jean
BRIIS-SOUS-FORGES	PIEPRZ	Christophe
COURSON-MONTELOUP	AUNAI	Nicolas
FONTENAY-LES-BRIIS	LAVAUD	Thierry
FORGES-LES-BAINS	MYOTTE	Patrick
GOMETZ-LA-VILLE	TAGHIAN	Magdi
JANVRY		
LES MOLIÈRES	LUBRANESKI	Yvan
LIMOURS	LOUIS	Stéphane
PECQUEUSE	SORNEIN	Jean-François
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	BERRICHILLO	William
VAUGRIGNEUSE	DAUDIER	Stéphane

Membres suppléants	Noms	Prénoms
ANGERVILLIERS	TREHET	Stéphane
BOULLAY-LES-TROUX	GOMETZ-FUENTES	François
BRIIS-SOUS-FORGES	JANSSEN	Virginie
COURSON-MONTELOUP	SIMON	Emeline
FONTENAY-LES-BRIIS	CIPRES	Manuel
FORGES-LES-BAINS	MARTIN	Séverine
GOMETZ-LA-VILLE	LLORET	Bernard
JANVRY		
LES MOLIÈRES	LOSSIE	Franck
LIMOURS	PATRIS	Stéphane
PECQUEUSE	DROUET	Claude
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	CORDIN	Sébastien
VAUGRIGNEUSE	BOTINEAU	Adrien

09- Autorisation à la Présidente de signer le marché du groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide

Le Conseil Communautaire,

VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-21 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-34 du 5 mars 2020 relative à la création d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide ;

VU l'avis de publicité n° 356631-2020FR paru au JOUE du 29 juillet 2020 et à l'avis de publicité n° 20-95449 paru au BOAMP du 29 juillet 2020 ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 6 octobre 2020 décidant d'attribuer le marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide à l'opérateur Yvelines Restauration ;

VU l'avis favorable des membres du bureau en date du 15 octobre 2020 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré à **la majorité**

Pour : 21

Contre : T. DEGIVRY, C. DUPONT.

Abstention : S. CASSETTE

Ne prennent pas part au vote : E. DASSA, B. JANSSEN, E. LE BIHAN, C. PIERPZ, M. VERA, C. SCHOETTL, S. MARTIN, C. CHARDIN, R. PINASO, V. RIGAL.

AUTORISE la Présidente à signer le marché public relatif à la fourniture et la livraison de repas en liaison froide avec l'opérateur Yvelines Restauration ainsi qu'à prendre toutes décisions concernant son exécution, son règlement et la conclusion d'éventuels avenants.

10- Désignation d'un délégué suppléant au sein du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Environnement ;

VU la délibération n° 11 du Conseil communautaire du 9 décembre 2010 portant adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Limours au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse ;

VU la délibération n° 2020-84 du 10 septembre 2020 relative à la désignation des délégués de la CCPL au comité syndical du PNR ;

VU les statuts de la Communauté de Communes en vigueur ;

VU la démission de Mme Edwige HUOT-MARCHAND de sa fonction de déléguée suppléante au PNR de la haute Vallée de Chevreuse ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Pays de Limours dispose d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant pour siéger au Comité syndical du Parc naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse ;

CONSIDERANT que Mme Edwige-HUOT-MARCHAND ne peut cumuler son siège de titulaire pour représenter sa commune au comité syndical du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et celui de suppléante pour la CCPL ; que celle-ci doit faire un choix et qu'elle a choisi le siège de titulaire pour représenter sa commune ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner un nouveau délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes du Pays de Limours au Comité syndical du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

CONSIDERANT la candidature de Nelson SEGUNDO et Séverine martin pour siéger en tant que membre suppléant(e) au du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse ;

Deux assesseurs sont nommés : Erwan LE BIHAN et Alain ARTORE

Après avoir procédé aux opérations de vote à scrutin secret :

EST ÉLU avec 19 voix Nelson SEGUNDO (11 voix pour Séverine MARTIN et 4 bulletins blancs) le représentant suppléant de la Communauté de Communes du Pays de Limours, pour siéger au Comité syndical du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

PRECISE que cette désignation est faite pour la durée du mandat.

La séance est levée à 22h25.



La Présidente

Dany BOYER